

Le nouveau

# TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 239 – 8/12/2018



Les liens internet contenus dans ce document « papier » sont actifs sur le site.

## Quoi de neuf depuis le précédent numéro ?

Action participative du nettoyage de lavoir - Nous nous sommes retrouvés le samedi 24 novembre 2018 autour d'un café et de la bonne humeur pour [nettoyer les graffitis](#) qui souillaient le lavoir.

La présence de nombreux habitants du village a permis d'étendre cette action au nettoyage des murs, du toit et au démoussage du mur face à la route de Gondreville.

Quelques reprises de maçonnerie sont nécessaires sur le mur du lavoir qui a été nettoyé. Au printemps prochain nous organiserons un nouveau chantier participatif pour la mise en peinture.

Le conseil municipal tient à remercier l'ensemble des bénévoles ayant participé à cette opération d'entretien et de mise en valeur de notre patrimoine commun.

Le conseil remercie également Madame Nadyne Poirot qui a fourni les produits et le nettoyeur haute pression.

## A noter – Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal se réunira le mercredi 12 décembre 2018 à 20h00. L'ordre du jour est affiché à la mairie.

## Attention aux cambrioleurs !

Un véhicule a été volé et une tentative d'effraction s'est produite en cours de journée dans notre village il y a quelques jours. Soyez vigilants, attention aux faux policiers ou gendarmes, aux vendeurs de calendriers. Signalez tout événement anormal à la gendarmerie de Toul 03 83 43 10 35.

## Recherche d'un boulanger

Nous sommes en contact avec un boulanger qui étudie les modalités de livraison de pain dans notre village.

## Affouages 2018

Nous vous rappelons que vous devez déposer vos candidatures pour les affouages au plus tard le 15 décembre à la mairie. Le tirage au sort des lots aura lieu première quinzaine de janvier 2019.

## Arrêté sécheresse

---

Compte-tenu du bulletin sécheresse Grand Est émis par la DREAL en date du 27/11/2018, la Préfecture a prolongé les mesures de restriction d'usage de l'eau jusqu'au 15 décembre 2018.

Pour les particuliers il est interdit de laver les véhicules à domicile (impératif d'aller en station de lavage), il est interdit d'arroser de 10h00 à 18h00.

## A noter – Fermeture du secrétariat de mairie

---

Le secrétariat de mairie sera fermé du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019. Une permanence sera assurée le mercredi 26 décembre à 18 heures. Merci de vous adresser au maire ou aux adjoints en cas d'urgence.

## Je vous parle du... cimetière paysager à Villey le Sec

---

Il ne vous a sans doute pas échappé que des travaux ont été réalisés au cimetière. En effet, à l'aide de subventions de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (AERM) et de la FREDON Lorraine, un cimetière paysager a pu être mis en place dans notre village dans une démarche environnementale. Le cimetière a été végétalisé afin d'y bannir l'utilisation des herbicides.

Pour cela, des tapis de sedum ont été déposés dans les espaces inter-tombes afin de limiter la pousse des adventices (ou 'herbes folles').

Le sedum est une petite plante grasse ne demandant qu'une mince pellicule de terre ; il faut veiller à ne pas trop le piétiner afin de préserver ses qualités de couvre-sol.

Dans les allées, un mélange de gazon adapté aux sols superficiels a été semé fin octobre afin de réduire également la pousse des herbes folles. Ce gazon est délicat et fragile pendant son développement, il faut donc limiter le passage dans les allées pour le moment.

Par ailleurs, 17 caveaux dont la concession n'a pas été renouvelée, ont été enlevés et les fosses en résultant ont été rebouchées. Un phénomène naturel de tassement entraînant un affaissement de la terre à ces endroits est observé. Ce tassement peut aller jusqu'à 20% et s'arrêtera lorsque la terre retrouvera sa densité initiale.

A noter que, pour ne pas détériorer ce nouvel aménagement, les entreprises qui interviendront dans le cimetière devront respecter des mesures de protection des allées et végétaux (terre en big-bag, circulation des engins,...)

## A 31 Bis – Concertation publique

---

Comme indiqué dans le Tracé Flash 237 les propositions d'aménagement sont soumises à la consultation et l'expression du plus grand nombre est souhaitée par l'Etat.

Des réunions avec les équipes du projet A31 bis sont programmées de novembre 2018 à février 2019.

N'hésitez pas à vous informer et à vous exprimer lors de ces réunions ou sur le site internet [www.a31bis.fr](http://www.a31bis.fr)